

Systeme-cantine du Lycée Français

Conditions Générales de vente et d'utilisation (AGB)

Prière de remplir lisiblement en LETTRES CAPITALES !

Client (Représentant légal de l'utilisateur)

1	Nom	
2	Prénom	
3	Rue, N°	
4	Code postal	
5	Lieu	

Utilisateur:

Elève Enseignant Parent Externe

9	Nom		Classe
10	Prénom		
13	N° utilisateur	automatique	
<i>Utilisateur <u>majeurs</u> : Prière de remplir les deux tableaux (gauche et droite) avec les données personnelles !</i>			

Conditions Générales de vente et d'utilisation (AGB)

Préambule :

Les Conditions Générales de vente ci-dessous ont pour objet de définir clairement - dans le cadre du système-cantine au sein du Lycée Français de Hambourg Antoine de Saint Exupéry - les droits et les devoirs entre le prestataire, ici la société AlsterFood GmbH Hamburg, et les élèves, enseignants et parents d'élèves en leur qualité d'utilisateurs de la cantine du Lycée Français.

§ 1 -Contractants / Utilisateur

- (1) Les contractants sont les clients désignés dans le tableau ci-dessus, cases 1 à 5 (le représentant légal de l'utilisateur ou la personne majeure elle-même) et AlsterFood GmbH.
- (2) L'utilisateur au sens des Conditions Générales est la personne désignée dans le tableau ci-dessus, cases 9 et 10.
- (3) Tout parent d'élève, élève et enseignant du Lycée Français peut être utilisateur. Les exceptions sont du ressort de la société Alsterfood GmbH.

§ 2 - Carte utilisateur / Compte utilisateur

- (1) L'utilisateur reçoit une carte utilisateur à son nom munie d'un numéro d'utilisateur individuel (Nutzernummer) ainsi que d'un code PIN provisoire qu'il lui faudra modifier lors de la première utilisation. La carte utilisateur ne pourra être utilisée qu'après avoir été activée après réception du contrat signé.
- (2) La carte utilisateur n'est pas cessible ; elle est réservée au seul utilisateur en personne.
- (3) Dans le système-cantine, un compte créditeur est mis en place pour l'utilisateur. Ce dernier doit alimenter ce compte, ce qui se fait généralement par virement sur le compte-cantine du prestataire (Alsterfood). Pour des raisons pratiques, les virements, en €, doivent être des sommes divisibles par 5. Le crédit maximum est de 100 €. Exceptionnellement, il sera également possible de réalimenter son compte-cantine par paiements en espèces à des dates et horaires qui seront affichés préalablement. Il n'y a pas d'engagement financier de la part du client, par exemple pas de montant minimum d'utilisation obligatoire de la cantine. Aucun coût d'utilisation ne viendra s'ajouter au prix du repas.

- (4) Remplacement de la Carte cantine:
En cas de perte de la Carte cantine, une nouvelle carte sera délivrée contre 1 € prélevé alors sur le compte cantine.
- (5) Les données concernant les adresses ainsi que les transactions effectuées sur le compte cantine sont enregistrées sur une base de données accessible aux seuls membres de la société AlsterFood GmbH.

§ 3 - Compte et commande des repas sur internet

- (1) Sur le site <http://lycee.sams-on.de> - en indiquant leur code utilisateur ainsi que leur code PIN -, client et utilisateur ont accès au service suivant :
 - Consulter leur compte-crédit-cantine / transactions avec dates et horaires
 - Consulter les menus
 - Commander/annuler des commandes de repas
 - Bloquer la Carte cantine (Benutzerausweises) / le compte
- (2) La commande/le choix du repas doit avoir lieu la veille avant 12h pour le déjeuner du lendemain. Une annulation (p.ex. en raison d'une absence maladie ou de cours n'ayant pas lieu) ne peut être prise en compte que si elle est faite au plus tard à 8h30 le jour même. L'heure de l'annulation enregistrée dans le système cantine-Alsterfood est décisif. Important : Une annulation pour le jour même ne sera plus possible après 8h30. Le repas commandé sera débité du compte et ne sera pas remboursé!

Systeme-cantine du Lycee Francais

Conditions Générales de vente et d'utilisation (AGB)

§ 4 Paiement / Compte / Repas

- (1) Le prix du repas est débité provisoirement lors de la commande / choix du menu. Le système indique toujours la somme restant disponible sur le compte. Si une annulation est enregistrée en temps voulu, le prix du repas sera recredité sur le compte.
- (2) A la cantine, le repas sera servi à l'aide de la Carte cantine (Nutzerausweis) et du code-barre.
- (3) Si l'utilisateur ne dispose pas de sa Carte cantine, le repas commandé ne pourra lui être servi.
- (4) Le système permet de vérifier si le repas a été délivré à l'utilisateur.

§ 5 - Responsabilité / Bloquage de la Carte cantine (Benutzerausweis)

- (1) Le client est responsable de la carte en cas de perte, et ce jusqu'à blocage de la carte.
- (2) Le code PIN personnel doit être connu seulement du client et de l'utilisateur. D'éventuels dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du code PIN seront imputés au seul client.

- (3) Le client et l'utilisateur peuvent bloquer la Carte cantine sur le site <http://Lycee.sams-on.de>. Seul un membre du personnel de la société Alsterfood GmbH sera habilité à procéder à un déblocage de la Carte cantine, et seulement après que l'utilisateur ait prouvé son identité.
- (4) En cas de perte de la Carte cantine, une nouvelle carte pourra être délivrée sur demande sous réserve de prouver son identité. L'avoir restant sur le compte utilisateur sera reversé sur le nouveau compte.
- (5) Les employés de l'AlsterFood GmbH ont le droit, en cas d'abus évidents par l'utilisateur de la Carte cantine, de bloquer la carte. Celle-ci pourra être déblocuée après entretien avec le client.

§ 6 - Résiliation de contrat

- (1) Les deux parties contractantes peuvent résilier le contrat par écrit, avec un délai de préavis à fin de semaine.
- (2) Au terme du contrat, l'utilisateur doit remettre sa Carte cantine. Le montant restant sur son compte lui sera remboursé.

J'ai pris connaissance des Conditions Générales de vente et d'utilisation (AGB) du système cantine du Lycée Français de Hambourg et les accepte en apposant ma signature ci-dessous.

Date, Lieu

Signature du client

Signature de l'utilisateur

Clause de protection des données :

Les données personnelles seront enregistrées pour permettre leur traitement informatique et sont soumises à la loi sur la protection des données. Toute personne ayant accès aux données s'engage à ne pas les communiquer à des tiers. La banque de données ne sert qu'à la gestion des paiements des repas ainsi qu'à l'information de l'utilisateur et, le cas échéant, de son représentant légal.

J'ai lu cette clause de protections des données et autorise la sauvegarde électronique des données client et utilisateur.

Date, Lieu

Signature du client

Signature de l'utilisateur